

Soleure, le 12 mai 2011

Seules les paroles prononcées font foi

Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA)
2^{ème} conférence nationale sur l'intégration

TENIR COMPTE DE LA DIVERSITÉ

Exposé de Corine Mauch,
membre du comité de l'Union des villes suisses et présidente de la Ville de Zurich

Monsieur le Président, Madame la conseillère fédérale,
Chers collègues des cantons, des villes et des communes,
Mesdames et Messieurs,

De nombreux chiffres mettent en lumière la grande diversité qui caractérise notre société. Ils sont un témoin probant des multiples différences (tranches d'âge, professions, situations familiales, provenances, intérêts...) que l'on peut relever entre les personnes établies en Suisse. Pourtant, cette liste restera toujours incomplète, peu importe le nombre de critères que nous y ajoutons. Mais peut-être que la vie quotidienne rend mieux compte de l'hétérogénéité de notre population que des statistiques.

Il suffit parfois de flâner au centre-ville ou dans un parc public par une journée ensoleillée. La promenade du bord du lac de Zurich nous offre un saisissant exemple - et ce n'est évidemment pas le seul - de la manière dont des personnes si différentes les unes des autres peuvent partager et apprécier ensemble un même lieu et de la richesse que peut apporter une diversité bien vécue et bien appréhendée à ce lieu. Si cette diversité se manifeste dans les loisirs, sur le plan culinaire ou dans le domaine culturel, elle n'en est pas moins essentielle à notre vitalité économique et à notre prospérité: le monde du travail en témoigne jour après jour.

La bonne gestion de la diversité représente l'un des facteurs-clés de la réussite pour l'avenir. «Tenir compte de la diversité» n'est pas par hasard l'un des quatre principes phares de la CTA dans la politique d'intégration menée par la Suisse.

Mais que signifie, au fond, «Tenir compte de la diversité»?

En premier lieu, cela présuppose sans doute que nous devons commencer par la reconnaître dans notre société. Elle y est bel et bien présente, notamment grâce à l'immigration, mais pas uniquement. Car la migration appartient à notre histoire et fait partie de notre réalité. Elle constitue le point de départ de nos actes. Notamment pour les villes et les communes, dont l'influence sur la politique d'intégration est très limitée, «Tenir compte de la diversité» implique donc surtout d'axer leurs activités sur les circonstances. Nous avons la population que nous avons. Elle présente de multiples facettes, et ce n'est pas près de changer.

A Zurich, par exemple, où vivent près de 120 000 étrangers en provenance d'environ 170 pays, près de la moitié des habitants sont «issus de la migration». Et chaque année, 23 000 étrangers s'installent en ville, pour la grande majorité d'entre eux en provenance directe de l'étranger. Ils seront d'ailleurs nombreux à y rester. Membres à part entière de notre société, ils nous poussent à changer et changent notre quotidien. Or c'est le quotidien d'une commune, quelle que soit sa taille, qui fait finalement que les défis peuvent être relevés et les chances saisies.

«Tenir compte de la diversité» apporte une réponse à cette préoccupation. Cela signifie conserver une vue d'ensemble tout en continuant à défendre les valeurs à la fois libérales et solidaires qui imprègnent notre société. Cela veut aussi dire faire montre d'estime vis-à-vis de chaque habitant. Et cela implique de donner à chacun la possibilité d'exploiter son potentiel personnel et d'en faire profiter notre société, dans le respect des lois et des règles auxquelles nous sommes soumis.

Lorsqu'il m'arrive, dans ma fonction de maire, de rencontrer des représentants d'organisations d'étrangers ou de communautés religieuses, je résume souvent ces considérations en déclarant à mes interlocuteurs: «Il m'importe avant tout que vous deveniez des Zurichoises et des Zurichois et ce, indépendamment de tout ce que vous pouvez être d'autre».

Où en sommes-nous?

Je tiens à dire d'emblée que je suis convaincue que nous tenons le bon cap. Nous sommes parvenus à préserver la multiplicité qui caractérise la Suisse et ne sommes confrontés ni à des phénomènes de déchéance ni à l'émergence de sociétés parallèles, contrairement à d'autres pays. Ce succès, nous le devons à l'ouverture de notre population, à la force de notre économie, à nos écoles et à la mise en œuvre de mesures ciblées. Je pense notamment à la promotion des langues, aux cours d'intégration pour femmes, dispensés depuis une vingtaine d'années à Zurich, aux séances d'accueil, au recours à l'interprétariat communautaire et à différentes offres socio-culturelles favorisant les rencontres et les activités communes.

Aujourd'hui, la diversité fait partie du paysage suisse et relève presque de l'évidence dans de nombreuses entreprises ou associations. Connaissez-vous des Suisses qui n'apprécient personne, parmi leurs cercles de connaissances, qui soit titulaire d'un passeport sans croix blanche, appartienne à une autre religion ou ait une autre couleur de peau? Il serait cependant faux d'en conclure que tout fonctionne à merveille et que le principe de base énoncé par la CTA est déjà largement appliqué. A cet égard, j'aimerais encore relever deux points.

Tout d'abord, les immigrés sont trop souvent associés à certains problèmes. Les «étrangers» et, parfois de manière plus ciblée, «les Albanais», «les Tamouls», «les Allemands», «les Musulmans» ou n'importe quelle autre catégorie spécifique de personnes sont ainsi tenus pour responsables d'une évolution non souhaitée ou d'un événement fâcheux que traverse notre société. On oublie alors qu'aucune de ces catégories ne constitue un ensemble uniforme. Au contraire, leur composition est généralement aussi variable et diversifiée que l'est celle des Suisses. Par ailleurs, cette attitude démotive de nombreux immigrés à véritablement s'intégrer. Elle déclenche chez eux un sentiment d'exclusion et l'impression d'être tout au plus tolérés comme main-d'œuvre. Elle va aussi à l'encontre du principe de la diversité, qui nous rappelle l'une des règles

de base de l'expérience humaine: plus je serai accepté tel que je suis, plus je serai disposé à m'investir.

Je pense ensuite qu'en tant que représentants du monde politique, de l'Etat et de l'administration, nous ne tenons pas encore toujours suffisamment compte de la diversité de notre société. La plupart des offres et des services de préparation à la naissance et d'encouragement précoce, de même que d'encadrement de la vieillesse ou de sépulture que nous proposons sont encore conformes à des modèles qui ont jadis convenu à une population qui, depuis, a passablement évolué. Ainsi, de larges pans de notre société ne sont plus suffisamment bien ciblés par les prestations proposées ou ne peuvent plus en profiter avec la qualité requise.

Quel cap prendre?

Le principe formulé par la CTA, «Tenir compte de la diversité», ne mène pas à une politique d'intégration dans laquelle l'identité de la Suisse serait guidée par une volonté de se démarquer des immigrés, mais dans laquelle notre identité est celle de l'ensemble de la population. En notre qualité de représentants du monde politique, de l'Etat et de l'administration, nous pouvons y contribuer dans le cadre de notre activité, par exemple en revendiquant la diversité telle qu'elle se présente réellement et en l'incarnant de manière positive. Et nous nous devons de le faire envers la société d'accueil aussi bien qu'envers les migrants, auxquels nous devons adresser des signes de bienvenue et d'estime. Souvent, de petits gestes suffisent: depuis quelques années, à l'occasion du mois de jeûne du Ramadan, le Conseil municipal de Zurich invite les communautés musulmanes lors de la fête qui suit le dernier jour de jeûne et les félicite.

«Tenir compte de la diversité», c'est aussi mieux connaître notre population et les clients de nos services publics. Les offres de l'Etat doivent être élaborées en fonction de leurs besoins et prendre en compte des réflexions relevant de la politique d'intégration. A cet égard, plusieurs questions méritent d'être soulevées. En voici quelques-unes:

Est-il pertinent d'exiger une amélioration des connaissances linguistiques pour accéder aux offres de préparation à la naissance ou de conseil aux parents et l'intérêt de notre politique sociale ne commande-t-il pas plutôt d'atteindre un maximum de pères et de mères? En quoi les besoins d'information des anglophones qualifiés se distinguent-ils de ceux des hispanophones ou des personnes de langue thaïe qui se rendent en Suisse dans le cadre d'un partenariat? Qu'est-ce qui s'oppose à ce qu'une notice sur les réductions de prime de caisse-maladie soit publiée dans toutes les langues que comprennent les personnes fraîchement immigrées? Pourquoi ne pas s'abstenir, dans les homes pour personnes âgées, de tenter de modifier les habitudes alimentaires des personnes âgées d'origine italienne? Pourquoi ne pas permettre aux non-chrétiens d'être enterrés dignement, dans le respect de leurs croyances?

«Tenir compte de la diversité» est un principe qui touche à de multiples aspects du quotidien et qui exige toujours de nouvelles réponses, souvent très concrètes, de notre part. Mais en fin de compte, il ne relève pas uniquement de décisions politiques et d'activités étatiques, mais traduit une attitude: une attitude cordiale et respectueuse vis-à-vis de l'ensemble de notre population.

Mesdames et Messieurs, j'aimerais conclure cette allocution là où je l'ai commencée, en insistant sur le fait que notre société présente une très grande diversité. Reconnaître et favoriser sa normalité constitue notre mission et ce, aussi bien vis-à-vis de la société d'accueil et des migrants qu'au sein même de nos institutions. La politique d'intégration est donc toujours aussi une politique de la diversité. Et mieux nous parviendrons à l'imposer, mieux nous serons parés pour l'avenir.

Je vous remercie de votre attention.